



santé
famille
retraite
services

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MSA SUD CHAMPAGNE

08 NOVEMBRE 2024

MSA Sud Champagne (Aube Haute-marne)

Adresse postale

1, avenue Maréchal Joffre

BP 531

10032 Troyes Cedex

Siège social

Allée Cassandre

52000 Chaumont

<https://sudchampagne.msa.fr>

tél. 03 25 30 33 33

L'Assemblée Générale ordinaire de la CAISSE de MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD CHAMPAGNE s'est tenue le **VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024** au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises sous la présidence de Monsieur Éric PETIT, Président de la MSA Sud Champagne. L'ordre du jour était le suivant :

Vérification de la feuille de présence.....	1
Constitution du bureau.....	1
Approbation du précédent procès-verbal	1
Ouverture de la séance et accueil par le Président.....	2
Rapport d'activité du Directeur Général	2
Lecture et vote des résolutions.....	11
Rapport mutualiste.....	11
Rapport moral du Président.....	14
Clôture de l'Assemblée Générale	17

VERIFICATION DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Il est constaté la participation de 69 délégués cantonaux de l'Aube et de la Haute-Marne à l'Assemblée Générale.

L'article 30 des statuts prévoyant que l'Assemblée Générale Ordinaire statue valablement dès lors que le quart des membres qui la composent est présent, le Président déclare donc l'Assemblée Générale ordinaire valablement constituée.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée en désignant 3 assesseurs, à raison d'un assesseur pour l'ensemble des délégués appartenant respectivement au 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} collège (article 30 des statuts).

Sont proposés comme assesseurs :

- **LEROY Éric**
au titre du 1^{er} collège
- **BOUVIER Marie-Claire**
au titre du 2^{ème} collège
- **HITTLER Charles**
au titre du 3^{ème} collège

L'Assemblée Générale accepte la constitution de ce bureau.

Sur proposition du Président, Stéphane ANTIGNY, Directeur Général, est nommé en qualité de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 a été mis à la disposition de tous les délégués cantonaux sur le site internet de la MSA.

Le Président demande à l'Assemblée Générale si elle a des observations à émettre.

Aucune observation n'étant formulée ni aucun avis contraire exprimé, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE LA SEANCE ET ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

Je suis très heureux de vous retrouver pour la dernière assemblée générale de notre mandat.

Bienvenue à vous les délégués de la MSA Sud Champagne qui œuvrez tout au long de l'année sur nos territoires

Bienvenus à vous les élus locaux, les représentants de l'Etat, des OPA, des organismes et associations partenaires et des caisses MSA voisines.

Dernière AG du mandat, mais première AG pour notre nouveau Directeur Général, Arnaud Lanchon-Dumontier qui a pris ses fonctions le 1er septembre dernier.

Emeline Durand, bien connue du monde agricole aubois, est à nos côtés pour animer quelques échanges

Enfin, j'ai le plaisir d'accueillir Cédric SAUR, Président de la MSA du Languedoc et administrateur central qui clôturera la matinée.

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL

Le rapport d'activité a été présenté par Arnaud LANCHON-DUMONTIER, Directeur Général (voir annexe)

Bonjour à toutes et à tous

En tant que nouveau Directeur Général je suis très heureux de présenter pour la première fois le rapport d'activité de la MSA Sud Champagne.

Ce rapport d'activité 2023 est le reflet du travail de tous les salariés de la MSA en lien avec les orientations du Conseil d'Administration et les suggestions de nos délégués présents sur tous les territoires

Aussi je profite de cette présentation pour remercier chacune et chacun des collaboratrices et collaborateurs de la MSA Sud Champagne pour le travail mené et aussi celui à venir

Aussi si j'endosse aujourd'hui le costume du journaliste en chef de ce journal télévisé dédié au rapport d'activité 2023, j'ai souhaité animer ce JT avec mes plus proches collaboratrice et collaborateurs que sont les membres du Comité de Direction

Pour celles et ceux qui ne les connaissent pas, j'aurai l'occasion de les présenter au fur et à mesure de leur intervention.

1. La MSA Sud Champagne, une MSA dans un réseau de 35 caisses

Vous verrez que lors de cette présentation, nous avons pris le parti de faire des zooms sur les chiffres qui nous semblent intéressants de retenir en sachant que vous pourrez retrouver ces informations de manière exhaustive dans le rapport d'activité qui vous a été remis ce matin. La MSA Sud Champagne, ce sont 64 000 assurés aubois et haut-marnais affiliés au régime agricole qu'ils soient non salariés, salariés, actifs, retraités ou encore ayant-droits.

Et ce sont près de 300 salariés qui permettent aux ressortissants du régime agricole de nos 2 départements de bénéficier de leurs droits. Ces salariés interviennent également pour des assurés au-delà de nos frontières départementales. En effet nous sommes une Caisse de MSA qui travaille dans un réseau de 35 Caisses et dans ce contexte nous nous sommes organisés avec des mutualisations de proximité et ainsi nous assurons également le versement des prestations famille et retraite pour les assurés des MSA d'Alsace et ceux de la Lorraine.

Par ailleurs c'est notre MSA qui assure pour l'ensemble du régime agricole le Recouvrement et l'Intermédiation des Pensions Alimentaires comme l'Aide aux Victimes de Violences Conjugales qui sera évoquée un peu plus tard

Revenons maintenant à notre territoire Sud Champagne

En 2023, l'ensemble des prestations versées au bénéfice des assurés aubois et haut-marnais représentait 298 millions d'euros. Evidemment ces prestations doivent être financées et cela passe par les cotisations, domaine qui est également une mission de la MSA : c'est une caractéristique de notre guichet unique.

En 2023 les cotisations et contributions émises représentaient 167,7 millions d'euros. Aussi vous l'aurez vite calculé : pour 1 euro de cotisations la MSA Sud Champagne reverse 1,7 euros de prestations. Les modalités de calcul de ces cotisations sont définies par les pouvoirs publics avec une logique basée sur les revenus. Les prestations légales, définies également par le législateur sont quant à elle versées en fonction des situations de vie et des besoins. Nous avons ainsi l'illustration d'une sécurité sociale basée sur la solidarité et la redistribution.

Vous le verrez à travers nos interventions : ce qui anime notre quotidien et celui de nos équipes est de nous assurer que nos publics bénéficient bien de leurs prestations et que nous nous adaptions aussi à travers nos marges de manœuvre locales aux situations individuelles qui peuvent être très différentes en fonction de votre situation personnelle ou professionnelle ou encore du territoire sur lequel vous vivez. Le Président aura l'occasion de revenir sur des exemples concrets lors de la présentation de son rapport moral

Et quelles sont ces prestations que verse la MSA ? C'est ce que je vous propose de regarder maintenant en commençant par celle qui nous concerne toutes et tous, peu importe notre situation familiale ou professionnelle : la santé.

2. La santé

Nos dépenses de santé représentent près de 79 millions d'euros. Cela représente une évolution de 4,2 % par rapport à 2022. Vous pouvez voir à l'écran une répartition de ces dépenses par grandes thématiques

Parler santé, c'est aussi la prévention : la MSA est engagée sur le sujet. Sans pouvoir être exhaustif sur toutes les actions je peux citer les démarches de détection organisée des cancers (Mars Bleu, Octobre Rose etc), celles d'éducation à la santé sans oublier les rendez-vous prévention

Un autre enjeu est de nous assurer que ces dépenses soient réalisées à juste titre et sans abus. C'est justement une des missions de notre contrôle médical qui est placé sous la responsabilité de notre médecin chef le Docteur Stéphane Hue. D'ailleurs les équipes du Docteur Hue consacrent également beaucoup d'énergie pour que les dépenses de santé soient affectées au bon financeur : c'est l'objectif du Recours contre Tiers dont il va vous parler bien mieux que moi.

INTERVENTION STEPHANE HUE

Le Recours contre Tiers, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un accident avec un tiers responsable. Quelle est la mission du RCT ?

La mission principale est d'exercer un recours contre l'assureur du tiers responsable pour que la prise en charge des soins aux victimes soit assumée par l'assurance du tiers et non par l'assurance maladie

En 2023, nous avons animé 18 webinaires pour les 6 MSA pour lesquelles nous gérons le Recours contre tiers

329 agents sensibilisés. Plus les agents savent identifier les RCT, plus les dossiers nous seront signalés pour exercer notre recours.

Parler de la santé, c'est aussi parler de l'action de MSA Services dans les Contrats Locaux de Santé.

Un CLS est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une communauté de communes pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

La coordination de CLS par MSA Services a débuté en 2018 à Joinville pour arriver aujourd'hui à la coordination de pas moins de 7 CLS

3. La famille

Après les prestations santé, parlons maintenant des prestations famille qui représentent 13.3 Millions d'euros versés, en augmentation de 5% par rapport à 2022. Je vais donner la parole à David MARCOUP, Directeur Adjoint en charge de la protection sociale, des ressources humaines, de l'ARIPA

INTERVENTION DAVID MARCOUP

Le domaine des prestations famille est vaste : allocations familiales, allocations liées à la petite enfance, allocations adulte handicapé, allocations logement, RSA, primes d'activité...

Et puisque les besoins évoluent tout au long de la vie, les prestations également. Depuis 2020, de nombreuses adaptations ont été apportées à la politique familiale par les gouvernements successifs et il serait trop long ici de vous en faire La liste exhaustive, j'ai donc choisi deux exemples assez significatifs

Déconjugalisation AAH (Allocation Adulte Handicapé)

Afin de rendre plus équitable et accessible cette prestation, et dans un souci d'une meilleure reconnaissance des droits des personnes handicapées, le calcul du droit est désormais réalisé sur les seules ressources du demandeur, sans prendre en compte celle de son conjoint.

La MSA Sud Champagne, ses équipes, ont mis en place cette réforme majeure depuis octobre 2023, ce sont plus de x bénéficiaires qui ont été concernés.

L'ARIPA et l'AVVC :

Parce que près de 40% des pensions alimentaires n'étaient pas versées ou partiellement versées, et au terme d'une expérimentation initiée dès 2014, c'est en 2017 que les pouvoirs publics décident la création de l'Agence de Recouvrement de l'Intermédiation de Pensions Alimentaires.

Par sédimentation progressive de mesures venant étoffer le dispositif, c'est aujourd'hui une équipe de plus de 50 collaborateurs Sud Champenois qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins des ressortissants agricoles des 35 MSA.

Particulièrement engagée depuis l'origine aux côtés des différents ministères, de la Cnaf, votre MSA a donc participé à toutes les étapes de construction de l'offre globale actuelle, soulignée par la visite, en 2021, du secrétaire d'état, Adrien Taquet.

Notre mission a été confortée avec l'attribution d'une nouvelle prestation en décembre 2023, celle de l'Aide aux Victimes de violences Conjugales qui est versée dans les 72 heures pour faciliter le départ du domicile conjugal. (A fin octobre 2024, 406 victimes ont bénéficié de l'aide non remboursable, pour un montant total de 335 141,94 €, soit un montant moyen de 831,92 € par bénéficiaire).

La famille c'est aussi un sujet fortement porté par la Direction de Bastien GHIRALDO Sous-Directeur en charge de l'action sociale, de l'offre de services et de la promotion des actions sur le territoire, pour la partie extralégale en faveur des familles.

INTERVENTION BASTIEN GHIRALDO

L'action sociale vers les familles, c'est plus de 1 millions d'euros en 2023, réparties entre prestations extralégales et actions collectives. Les familles sont soutenues à travers notre action sociale pour favoriser l'accès aux loisirs et vacances, aux études, la mobilité pour les jeunes ou encore faciliter l'arrivée d'un enfant.

Notre action sociale est pleinement investie dans la démarche des 1000 premiers jours (qui se déploie dans quelques départements préfigurateurs à l'échelle du territoire national). Le département de l'Aube en fait partie, avec l'expérimentation depuis 2022 d'une prise en charge de 20 h d'intervention sociale et familiale lors de l'arrivée d'une enfant pour toutes les familles. La MSA a mis en place cette nouvelle aide pour ses allocataires.

Notre action sociale soutient également les structures de services aux familles à travers le dispositif Grandir en Milieu Rural, telles que les crèches, les accueils de loisirs, les relais petite enfance, les lieux d'accueil enfants-parents.

J'ai aussi envie de vous parler d'un dispositif MSA particulier qui est la "charte territoriale avec les familles". Actuellement en déploiement sur la communauté de communes Meuse Rognon en Haute Marne, ce dispositif inédit permet à ce territoire de mobiliser pendant 3 ans à temps plein un professionnel MSA. Le but est de développer avec les acteurs locaux (publics et associatifs) des actions visant à favoriser la cohésion et la réduction des inégalités pour les familles. Le 21 septembre dernier, a ainsi eu lieu la première édition d'une grande fête des familles sur la commune de Saint Blin, dans l'objectif de créer un nouvel événement pour rassembler les habitants du territoire.

4. Les actifs agricoles

Une autre mission de la MSA Sud Champagne est d'accompagner les exploitants, les employeurs et leurs salariés.

Plus de 6800 exploitants, plus de 4100 employeurs et 10200 salariés, ce qui implique 167 millions de cotisations émises

Et encore une fois si nous nous devons de recouvrer ces cotisations car c'est une des missions qui nous est confiées pour financer vos prestations, nous réalisons cette mission dans une logique d'accompagnement et en regardant regarder chaque situation individuelle particulière que nous pouvons repérer ou qui nous est signalée

Pour vous parler de l'accompagnement des entreprises et des exploitants, je laisse la parole à Laurence PEROL, sous-directrice en charge des services aux entreprises

INTERVENTION LAURENCE PEROL

Concernant l'accompagnement des entreprises et des exploitants agricoles, notre objectif en MSA est de maintenir et renforcer le lien de proximité que nous avons avec ces publics et de répondre au mieux à leurs attentes en termes de simplification et de modernisation de nos services.

Concernant la modernisation de nos services, je citerai deux chantiers nationaux menés à terme ces derniers mois :

L'Unification des déclarations fiscales et sociales: Pour la première fois en 2023, les exploitants ont déclaré leurs revenus professionnels au moment de la déclaration fiscale via le portail des impôts. Ainsi les déclarations fiscale et sociale ont été fusionnées en une seule formalité. En 2024, ces opérations ont été renouvelées sans difficulté, après une première année de rodage...

Et autre chantier majeur, le déploiement du nouveau TESA simplifié au 1er janvier 2024 (Titre Emploi Simplifié Agricole). Au-delà de répondre aux exigences de conformité aux normes de la DSN et du prélèvement à la source, telles que demandées par l'Etat, l'évolution du TESA s'est accompagnée d'une modernisation de son interface et de son ergonomie. La mise à disposition de ce nouveau TESA est une avancée majeure pour la MSA, nous permettant de pérenniser notre offre d'accompagnement des employeurs dans l'embauche des saisonniers. Pour notre caisse, nous sommes aujourd'hui à plus de 22 963 contrats de travail saisis sur le nouveau TESA depuis sa mise en service en janvier.

Sur le volet de la simplification, nous avons été également étroitement associés aux travaux de simplification portés par nos deux préfetures, lors des mouvements agricoles de début d'année et nous avons récemment accueilli une mission de la DITP (Direction Interministérielle de la Transformation Publique) visant à améliorer notre parcours d'accompagnement des employeurs de salariés saisonniers. Cette mission a donné l'occasion à des employeurs, des élus MSA et des salariés de témoigner sur leurs démarches et sur les besoins d'amélioration.

D'autres mesures d'accompagnement des entreprises et des exploitants ont été mises en œuvre cette année : Des webinaires thématiques à destination des grands comptes : IJ, retraite, fiabilisation DSN, SST à venir et des rencontres individuelles ou de filières : on peut citer les travaux menés auprès de la filière viticole, par exemple. (Accompagnement sur l'embauche des saisonniers : à la fois sur les modalités déclaratives, mais également sur le volet SST)

Au-delà de ces travaux de modernisation et de simplification, je tiens à souligner la mobilisation très forte de la MSA dans l'accompagnement des crises agricoles et des situations difficiles.

Sur le déploiement du plan de prévention et d'accompagnement du mal-être, je laisse à nouveau la parole à Laurence PEROL, en sachant que le Président Petit y reviendra plus précisément dans son rapport moral.

INTERVENTION LAURENCE PEROL

Pour ceux d'entre vous qui étaient présents l'année dernière, rappelez-vous, nous avons eu la chance d'accueillir Olivier Damaisin, coordinateur national interministériel du programme de prévention et d'accompagnement du mal-être agricole, ce qui nous avait donné l'occasion

de vous présenter les axes stratégiques et les priorités du programme. Depuis ce rendez-vous, nous avons poursuivi de nombreuses actions.

Tout d'abord, il convient de souligner le maintien d'une dynamique partenariale forte autour de ce programme et j'en profite pour remercier les partenaires ici présents qui contribuent activement à nos comités et aux initiatives menées sur nos départements.

Notre réseau de sentinelles s'est enrichi cette année et compte dorénavant 156 sentinelles formées sur nos deux départements et nous avons menés de nombreuses actions de sensibilisation et de relais des dispositifs d'écoute et de soutien disponibles auprès des OPA, des entreprises, du monde associatif... avec des participations à des salons, des interventions en entreprises, l'organisation de théâtres débats, ou encore à venir prochainement (le 10 décembre) une sensibilisation des salariés des OPA à l'accompagnement des publics en difficulté.

Concernant les accompagnements MSA, on peut dénombrer en 2023 :

- 344 exploitants ayant sollicité un accompagnement par le service social,
- 64 personnes accompagnées par notre cellule pluridisciplinaire de prévention,
- 109 personnes suivies dans le cadre de REAGIR, dispositif porté par la Chambre d'agriculture et la MSA,
- et des mesures d'aide qui augmentent notamment sur le volet de l'aide au répit => 42 mesures d'aide au répit attribuées en 2023, dont 20 au bénéfice d'un soutien par le service de remplacement, des séjours partir pour rebondir
- Et une expérimentation en cours de l'aide au répit administratif. Le président vous en parlera tout à l'heure.

Enfin, l'enjeu de nos actions est de pouvoir détecter le plus en amont possible et de prévenir les situations difficiles. A ce titre, je citerai un dernier dispositif porté par notre service de Santé sécurité au travail : ESOPT. Et si on parlait du travail, et qui me donne l'occasion de mettre en lumière le travail de notre équipe de santé sécurité au travail.

L'équipe de santé sécurité au travail, composée de médecins, infirmières de santé au travail, conseillers en prévention des risques professionnels et accompagnés d'une équipe d'assistants administratifs, est un acteur incontournable de notre offre de services auprès des entreprises. Sur 2023, ce sont :

- 182 interventions en entreprise
- 3 168 consultations médicales et entretiens infirmiers
- 127 études de poste

Ce service est, par ailleurs, aujourd'hui engagé dans deux réformes majeures : la mise en œuvre de délégations élargies auprès des infirmiers de santé au travail, en réponse au défi de notre démographie médicale, et le déploiement d'une démarche de certification telle que prévue par la loi de 2021.

Au risque de générer de la frustration car je sens que vous êtes impatients de connaître la suite de notre présentation, je vous propose une deuxième page de publicité

5. Les seniors

Je l'indiquais en introduction, la MSA c'est l'accompagnement de nos assurés tout au long de leur vie et c'est le moment de parler retraite. Les prestations retraite s'élèvent à 199 millions et représentent près de 70 % des prestations versées.

Le domaine de la retraite a été lui aussi très dynamique ces dernières années et les collaborateurs ont œuvré quotidiennement, non sans mal, pour déployer les différentes réformes ; je redonne la parole à David Marcoup

INTERVENTION DAVID MARCOUP

La loi du 3 juillet 2020, dite Loi Chassaigne 1, a revalorisé le complément différentiel de retraite complémentaire des chefs d'exploitation.

En complément de cette loi, celle du 17 décembre 2021, dite Chassaigne 2, visait quant à elle, à revaloriser les retraites de base des non-salariés agricoles et a bénéficié principalement aux conjoints et aides familiaux.

Au 1er septembre 2023, c'est la nouvelle réforme des retraites qui est entrée en vigueur. L'ensemble des collaborateurs s'est mobilisé pour déployer, un peu dans l'urgence il faut l'avouer, les mesures d'ampleur arrêtées par les Pouvoirs Publics. Merci à eux

Pour terminer sur le sujet Retraite, je ne peux résister à l'envie de vous évoquer une autre illustration de la reconnaissance du professionnalisme des équipes Sud Champenoises au travers de la création d'une équipe d'entraide nationale installée maintenant depuis fin 2022. Ce sont en effet, 11 collaborateurs sur notre site de Chaumont qui assurent quotidiennement la prise en charge des dossiers retraite pour le compte des autres MSA du réseau qui connaissent des difficultés temporaires. Merci à eux également.

L'action sociale est aussi très impliquée pour améliorer le quotidien de nos seniors avec 663 000 € consacrés en 2023. Je laisse à nouveau la parole à Bastien Ghiraldo.

INTERVENTION BASTIEN GHIRALDO

Des services pour le maintien à domicile sont pris en charge à titre individuel par l'action sociale, mais il existe aussi d'autres dispositifs importants parmi lesquels :

- *Les séjours Partage : ce sont des séjours intergénérationnels mixant des seniors avec des étudiants dans les domaines de l'aide à la personne*
- *L'appel à projet "agir avec les aînés" : c'est un appel à projet déployé chaque année pour soutenir des actions pour développer l'inclusion des personnes âgées en perte d'autonomie notamment résident en Ehpad, avec un jury de qualité, composé d'administrateurs et présidé par Bernard Flammarion*
- *Un projet de Marpa en cours d'accompagnement sur la commune de Varennes sur Amance, conjointement par un travailleur social de la MSA et l'équipe MSA Services.*
- *L'organisation chaque année de nombreux voyages et d'une Journée des retraités par MSA Services, avec un soutien financier de la MSA*
- *Les ateliers réalisés par l'Asept : une quarantaine d'actions organisées en 2023 pour un total de plus de 900 participants aux ateliers (sur ma mémoire, le bien être, la nutrition, le sommeil...) ainsi qu'aux conférences et débats théâtraux.*

6. Une entreprise engagée et responsable

Vous pouvez constater à travers cette présentation que la MSA est une entreprise engagée sur son territoire. Au-delà du versement des prestations légales et extra-légales, cet engagement passe aussi par l'accompagnement au téléphone, dans les accueils, en mode

dématérialisé... c'est la relation de services sujet pour lequel je repasse la parole à Bastien Ghiraldo

INTERVENTION BASTIEN GHIRALDO

La relation de services se traduit par :

- *Plus de 8 000 visites à Troyes et à Chaumont (dont 1 849 adhérents reçus sur rdv)*
- *378 RDV "prestations" pour s'assurer de la plénitude des droits*
- *58 382 appels reçus*

La MSA est également engagée dans le réseau des France Services pour répondre aux besoins des publics au plus près des territoires. Ainsi, la France Services de Bar sur Aube qui est portée par la MSA, est la première FS labellisée de l'Aube en 2019.

Depuis, la MSA est aussi en co-portage de deux autres France services : La FS de la communauté de communes du barséquanais et du Chaourçois Val d'Armançe depuis 2021 ? La FS de la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt depuis 2022

De plus, l'importante mission qui consiste à animer sur les deux départements de l'Aube et la Haute Marne le réseau des France services est confiée à l'équipe MSA Services.

La MSA Sud Champagne est aussi une entreprise responsable. Pour aborder cette thématique de notre rapport d'activité, je vous laisse entre les mains de Steve GHENO, Directeur Comptable et Financier qui pilote également le contrôle de gestion et les secteurs logistique et informatique

INTERVENTION STEVE GHENO

L'ensemble des actions qui viennent de vous être présentées par les collègues, représentent tout l'engagement de nos salariés dans chacun de nos services à œuvrer pour garantir à chaque adhérent un système de protection sociale basé sur la redistribution, entre les cotisations sociales et principalement le versement à bon droit de prestations sociales.

En tant que Directeur Comptable et Financier, je tiens à souligner l'importance d'une bonne gestion de nos ressources pour assurer la pérennité de nos actions au service de tous les adhérents. Dans notre activité, comme vous le savez, la performance repose sur un pilotage rigoureux et une maîtrise attentive de nos coûts de fonctionnement.

Nous devons semer les bonnes pratiques financières, entretenir les moyens nécessaires à la production de services de qualité, tout en assurant une récolte efficace, c'est-à-dire une utilisation optimale de nos ressources. Pour bâtir nos budgets : il est essentiel pour nous de préparer le terrain, de prévoir les aléas et de cultiver la rigueur pour contenir nos dépenses, les limiter, les réduire encore.

Le pilotage de notre performance repose sur des outils de suivi précis. Il est primordial que nous ayons une visibilité claire sur nos charges de fonctionnement et nos investissements.

Pour piloter notre organisme, nous avons plus d'une centaine d'objectifs définis avec notre caisse centrale, elle-même en contrat avec les ministères). Ces objectifs correspondent à des niveaux de service à vous rendre (ils ont notamment été évoqués avant par mes collègues)

Enfin, pour sécuriser nos processus de travail : nous mettons également en place des contrôles :

- 5 978 contrôles d'activités de prestations et de recouvrement en 2023 soit 23 par jours en moyenne
- des vérifications comptables sur le paiement des prestations (4 546 en 2023 (soit 18 en moyenne par jour)
- d'autres contrôles en matière de prévention de lutte contre la fraude
- 104 022 euros de montant détectés
- 42 000 euros de préjudices évités
- 137 937 euros de fraudes aux cotisations

Sachez enfin que chaque année, nos comptes sont validés par la Caisse centrale : nous devons justifier des évolutions de chacune de nos recettes (les cotisations) et nos dépenses (en retraite, en santé (indemnités journalières en cas d'arrêts de travail, accidents de travail, maternité), en prestations familiales). En 2023, la validation à 100% de ces comptes démontre la fiabilité du suivi de prestations sociales légales et extra légales et également concernant nos dépenses d'entreprise MSA : de fonctionnement, d'investissement.

Je serais ravi de vous en parler plus, tellement le sujet est vaste ; le temps m'étant compté, je vais laisser au directeur général le privilège de conclure ce rapport d'activité.

7. Le mot de la fin

Au risque d'être redondant vous pouvez constater que les sujets portés par la MSA Sud Champagne sont multiples et nous ne pouvions pas dans cette présentation du rapport d'activité être exhaustif. Néanmoins, nous avons souhaité vous présenter le reflet de l'engagement au quotidien des équipes de l'organisme pour répondre aux besoins de nos assurés. Est-ce que tout est parfait : sûrement pas

En même temps, dans le cadre de ma découverte de la MSA Sud Champagne étant arrivé il y a 2 mois, je vois le chemin parcouru tout au long de cette mandature pour assurer l'Essentiel et plus encore à nos ressortissants du régime agricole et ce même lors de secousses sismiques notamment celles provoquées par un petit virus qui a circulé à partir de 2020

Aussi est ce que la MSA Sud Champagne met tout en oeuvre pour être au rendez-vous des attentes de nos publics :

- au regard des moyens dont elle dispose
- dans le respect du cadre défini par le législateur
- en respectant les orientations prises par le Conseil d'administration

j'en suis convaincu et notre ambition est de continuer à nous mobiliser en ce sens

Cette mobilisation est possible grâce au travail mené par les équipes, je l'indiquais en introduction et aussi le travail mené en collaboration avec nos partenaires à qui j'adresse mes remerciements. Elle est possible aussi grâce à la confiance que le Conseil d'administration et son Président nous accordent et je les en remercie

Aussi vous pouvez continuer à compter sur nous pour vous proposer et travailler avec vous les actions les plus pertinentes possibles à mener sur les territoires ruraux et ainsi continuer à jouer pleinement nos missions d'organisme de protection sociale et nos missions d'organisme professionnel agricole

Ces ambitions sont très liées à notre mode de gouvernance mutualiste et au travail avec nos délégués. Je sais que les différentes organisations syndicales et professionnelles travaillent à la préparation de ces élections et je n'en dirai pas plus sur le sujet car je ne voudrais pas empiéter sur la partie de mon Président

Sachez seulement que les équipes seront également là pour accompagner ce moment important de notre MSA et que nous mettrons tout en oeuvre pour que les délégués qui seront élus en mai 2025 soient accompagnés dans leur engagement.

Je vous remercie de votre attention et clôture donc ce JT spécial Rapport activité 2023 de la MSA Sud Champagne

LECTURE ET VOTE DES RESOLUTIONS

Ce point a été présenté par Steve GHENO, Directeur Comptable et Financier

Les décrets prévoient que seule l'affectation du résultat de la Santé au Travail résulte d'une résolution d'Assemblée Générale. La proposition d'affectation de ce résultat est établie en application des dispositions des textes en vigueur.

Première résolution : constatation des résultats

L'assemblée générale constate le résultat positif de gestion de la santé au travail pour l'exercice 2023, soit 119 582.59 €.

Le montant de la réserve 2023 était de 190 426.59 € et notre montant de réserve maximum est porté à 537 827.58 € (soit la moitié des charges annuelles)

Deuxième résolution : affectation du résultat de la santé au travail pour 2022

Sur proposition du directeur comptable et financier, l'assemblée générale valide l'affectation du résultat 2023 du service santé au travail à la réserve, portant ainsi le montant de la réserve à 310 009.18 €

Sur proposition du Président, les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

RAPPORT MUTUALISTE

Le rapport mutualiste a été présenté par Fabien DEQUAIRE, 1^{er} Vice-Président

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

C'est un grand plaisir de me retrouver devant vous aujourd'hui pour le dernier rapport mutualiste du mandat 2020-2025. Et je vous promets que je ne ferai pas un long discours, mais plutôt une petite aventure à la manière de l'émission de télé "Rendez-vous en terre MSA connue". Oui, je vous propose un voyage au cœur de notre travail collectif, élus et administratifs.

Nous avons tous, ces dernières années et mois, été un peu comme des explorateurs en terres inconnues. Et je peux vous assurer que nous avons fait de belles découvertes !

En 2020, nous avons embarqué dans cette nouvelle aventure avec enthousiasme, tel des explorateurs prêts à découvrir de nouveaux territoires.

Mais très vite, les conséquences

- du redécoupage des cantons administratifs
- du nombre de délégués divisé par 2
- et de la distance géographique
- sans oublier le covid et ses confinements ont secoué nos habitudes et mis à l'épreuve notre détermination. Nous avons néanmoins gardé le cap.

1. Notre boussole : c'est la formation et l'information

Souvenez-vous en 2020, vous étiez embarqués pour un voyage dont parfois vous ignoriez tout.

Le défi ? S'adapter à la MSA, cette terre inconnue. Heureusement, nous ne vous avons pas laissés partir à l'aventure les mains vides ! Nous avons mis en place tout un arsenal pour vous guider

Les ateliers de l'élu ont connu un beau succès et vous ont permis d'acquérir des connaissances de base de la MSA. Des réunions dans chaque échelon, en teams, des réunions des Présidents et Vice-Présidents ont eu lieu à plusieurs reprises. La dernière en date, c'était ici même le 10 juin dernier où nous vous avons présenté le plan d'actions 2024 dans l'optique des élections 2025.

Sur ce mandat, 22 rencontres de territoires ont permis de mieux se connaître, d'échanger sur l'actualité du moment et de valoriser les entreprises agricoles qui nous recevaient.

Plus récemment, vous recevez chaque mois le recap' des actions à venir et depuis le mois de juillet, un retour d'info de la dernière réunion du Conseil d'administration. Nous avons innové. J'espère que ces infos vous sont utiles.

Et n'oublions pas le rapport d'activité 2023, un véritable guide de survie pour vous aider à naviguer dans l'univers complexe de la MSA, avec une version longue (en ligne) et une version synthétique qui vous a été remise ce matin. 4 quiz de rentrée vous ont été proposés en septembre, toujours dans l'esprit d'innover.

Quel voyageur peut voyager sans internet ? Je vous invite à explorer les sites internet

2. Nos expéditions : agir sur nos territoires

Parlons maintenant de ce que vous avez fait sur le terrain. Vous avez été nos explorateurs dans l'Aube et la Haute-Marne et vos expéditions sont nombreuses et variées ! Je ne vais vous présenter l'ensemble de notre carnet de voyage de ces dernières années, la journée ne serait pas suffisante. Allez, juste quelques retours en images :

Le Salon de l'Agriculture en février 2024 a été l'occasion d'une escale pour quelques-uns d'entre vous sur le stand organisé par le Conseil Départemental de l'AUBE. Sur le stand de la MSA, la déclaration de l'élu mutualiste MSA a été présentée. Elle a été réalisée à partir de la parole d'élus recueillies en 2023. Avec cette déclaration, les élus MSA communiquent leur enthousiasme et leur fierté !

Chaque année, les fêtes de l'agriculture, incontournables moments pour valoriser la MSA autour de différents thèmes : les chutes de hauteur, le vélo à smoothie, la téléassistance Présence Verte, cette année le chamboule tout pour dégommer les idées reçues sur la MSA. Ces moments sont le reflet de votre engagement et de votre dynamisme auprès de plusieurs centaines de visiteurs chaque année.

La solidarité est une valeur phare du régime agricole qui trouve toute sa place dans le réseau des sentinelles, une des actions du plan mal-être en agriculture. Le Directeur Général a présenté le plan mal être en agriculture il y a un instant et le Président Petit y reviendra longuement dans son rapport moral. Pour mieux connaître le rôle des sentinelles, rien de mieux qu'une vidéo. Cet automne, 3 théâtres forum ont été organisés pour sensibiliser un large public sur les dispositifs existants et susciter des vocations pour devenir sentinelles. Sachez que vous êtes nombreux à vous être engagés dans le réseau Sentinelles. Il faut du courage et une certaine abnégation, de la volonté pour s'engager au sein de ce réseau tourné résolument vers les autres. Alors merci !

La prévention santé est un thème de voyage très prisé ! Chaque année, la MSA est un partenaire actif d'octobre rose ; Avec une action commune portée par les MSA du Grand Est en 2023 pendant la campagne nationale de dépistage du cancer du sein. Elus et collaborateurs se sont mobilisés à Chaumont et à Troyes pour participer à la marche organisée par la Ligue contre le cancer, en partenariat avec les CPAM et les CAF.

En 2024, nos actions se sont bien sûr poursuivies

Nos expéditions nous ont emmenés à Saint Blin ; Afin de lancer officiellement et concrètement une charte territoriale avec les familles sur la Communauté de communes Meuse Rognon, la MSA a organisé samedi 21 septembre, la Fête des familles. Dans un cadre festif et ludique, de nombreuses activités gratuites étaient proposées pour petits et grands (parcours à l'aveugle, ateliers motricité, parcours avec les ânes, mini-studio photos, restauration et buvette ; concerts). Des élus MSA étaient présents. Cette journée a aussi permis de recueillir auprès des familles leurs besoins, attentes et idées de projets pour leur territoire. En créant des espaces d'écoute, en proposant des services adaptés, nous avons montré que la MSA était bien plus qu'une simple caisse de sécurité sociale.

Vous le savez, nos expéditions sont nombreuses en terres MSA connues. En voici encore quelques exemples en vidéo

3. La MSA : en mission solidarité alimentaire

Ah, l'alimentation ! Un sujet qui nous rassemble tous, et pour lequel nous avons pris de belles initiatives sur ce mandat avec des actions concrètes. C'était même le thème de notre AG en 2022 ! En 2022, nous étions présents à Champ sur Barse, au côté de SOLAAL pour le "Dimanche à la campagne : la découverte du vélo à smoothie fut un réel succès, avec plus de 600 cyclistes en herbe.

Une opération de don solidaire de pommes de terre a été organisée à Mailly Le Camp. Au total ce sont 800 kg de pommes de terre qui ont été répartis entre la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur de l'Aube.

Les « Paniers solidaires » qui permettent à des familles, ou personnes isolées à faibles revenus d'accéder à des paniers de légumes bio, frais et locaux, chaque semaine, à prix solidaire, de bénéficier d'un accompagnement collectif autour de l'alimentation : atelier cuisine, jardinage, visite de fermes... Ces fruits et légumes bio sont cultivés par des salariés en insertion dans les Jardins de Cocagne.

Depuis quelques années, nous menons une action dans le cadre du Contrat local de Santé d'Arcis Mailly Ramerupt intitulée "de la fourche à la fourchette". Ce CLS est animé par MSA Services. La MSA a mis en place 2 groupes d'élèves et de salariés du Jardin de Cocagne de la Barbuise autour de 6 ateliers afin d'apporter des connaissances utiles pour préparer un repas équilibré et local. Chaque groupe a ensuite préparé un repas de A à Z (élaboration du menu, préparation, services...) servi à une trentaine de personnes : élèves, enseignants, partenaires du CLS... Cette action s'est répétée à 2 reprises sur ces dernières années.

4. La fin du voyage en 2024, le début d'une autre aventure en 2025

Chers collègues, nous avons tous, à notre manière, contribué à faire vivre ce mandat. Nous avons exploré de nouveaux territoires, nous avons relevé de nombreux défis. Toutes ces actions ont été réalisées grâce à votre investissement, vos idées et l'accompagnement des services de la caisse. Notre mode de gouvernance est unique. A ce titre, je souhaite vous faire part de la charte d'engagement des Présidents et premiers Vice-Présidents. Pourquoi une telle charte ?

Cette charte constitue un référentiel des missions et des engagements réciproques du président et du premier vice-président de MSA. Elle décrit les conditions permettant d'assurer une gouvernance efficace et utile pour la MSA avec des engagements partagés. Elle clarifie les rôles, établit des pratiques pour une bonne gouvernance sur la base d'expériences éprouvées.

La campagne des élections MSA 2025 débute :

Avec la publication des listes provisoires. C'est le moment pour chacun de vérifier son inscription ! Et avec de nombreux événements portés par les délégués et les équipes des MSA sur le terrain.

Au lycée agricole de Saint Pouange, la MSA a été présente 2 jours de suite en octobre pour organiser un chamboule spécial jeunes lors de la journée des métiers ovins et porcins et un théâtre-débat sur la santé mentale

Le 6 décembre prochain, des élues se sont mobilisées pour organiser une soirée théâtre "femmes en agriculture" à Bourbonne les Bains. On vous attend nombreuses et nombreux !

Avec une belle exposition sur les femmes en agriculture que vous avez certainement vue ce matin en arrivant

La communication sur les élections MSA 2025 a débuté. Le pin de géolocalisation que vous avez vu dans le hall d'accueil symbolise l'ancrage territorial. Avec ce prochain mandat, d'autres modes de communication vous seront proposées. Et j'avais très envie de vous montrer Mon appli élus MSA, actuellement en test avec le Conseil d'Administration. Avec Mon appli Elus MSA deviendra, je n'en doute pas, un outil indispensable dans le quotidien des futurs élus MSA, pour rester informés sur l'actualité de la MSA, pour accéder aux documents utiles, et pour simplement échanger entre délégués et avec la MSA.

La réussite des élections 2025 constitue un enjeu crucial pour la MSA : mobiliser de nouveaux candidats et encourager ceux déjà engagés à poursuivre et mobiliser les électeurs pour un taux de participation optimal au vote

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer à faire avancer la MSA, son "plus encore" Alors, continuons à explorer, à innover, à nous dépasser ! Vous êtes nos explorateurs

Bon voyage, et continuons à faire de notre territoire des terres MSA connues !

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le rapport moral a été présenté par Éric PETIT, Président

Mesdames et Messieurs, chers collègues, chers partenaires,

C'est un honneur de me tenir devant vous aujourd'hui pour mon rapport moral qui fera un point sur les enjeux législatifs, les actions de la MSA et les défis à venir, tout en vous présentant les actions concrètes que nous mettons en œuvre

1. Les enjeux législatifs et la MSA

Le TESA et la MSA : une réactivité face aux défis technologiques

Tout d'abord, je souhaite revenir sur un des grands enjeux actuels : la pérennité du TESA (Titre Emploi Service Agricole). Malgré des difficultés informatiques en début de mois de septembre, la MSA Sud Champagne a été proactive et a assuré la continuité du service. Nous savons qu'il est essentiel pour les exploitants agricoles de pouvoir compter sur un réseau informatique solide et réactif. Le réseau informatique de la MSA doit désormais investir dans des choix stratégiques et humains pour répondre aux besoins de plus en plus complexes de nos agriculteurs.

La réforme des retraites pour les non-salariés : un défi de taille

Autre point crucial : la réforme des retraites pour les non-salariés. Le législateur doit agir rapidement pour une mise en place effective au 1er janvier 2028, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2026. L'enjeu est de fournir dès maintenant une visibilité claire aux agriculteurs qui souhaitent partir à la retraite dès 2026. Il nous appartient d'être prêts à accompagner chaque exploitant dans cette transition.

L'assouplissement du congé paternité pour les non-salariés

Une autre avancée importante concerne l'assouplissement du congé paternité pour les non-salariés, notamment avec la règle des 8 premiers jours. C'est un signal fort de soutien à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, pour les exploitants agricoles, et pour tous ceux qui travaillent dans nos territoires ruraux.

Les cotisations non-salariées : une adaptation nécessaire

La question des cotisations, et notamment des **modalités de calcul** pour 2026, reste un sujet central. Nous devons rester attentifs à l'évolution des réglementations et veiller à leur simplification pour garantir une meilleure équité pour les non-salariés.

2. La situation agricole et les soutiens apportés par la MSA

Les prises en charge des cotisations : un soutien indispensable

La situation économique des exploitations agricoles demeure tendue, et il est crucial que la MSA prenne en charge des cotisations sociales dans la limite des enveloppes disponibles. Cette année, 170 dossiers ont été accompagnés pour un montant global de 400 000 €. Cependant, l'insuffisance des enveloppes allouées reste un défi majeur pour répondre aux besoins croissants des exploitants.

L'assouplissements des échéanciers et de l'assiette de cotisations

Nous avons su adapter nos échéanciers en rallongeant les durées de 2 à 5 ans, permettant aux exploitants de mieux gérer leurs finances en période difficile. De plus, nous avons proposé un assouplissement sur l'attribution des aides, pour donner plus de flexibilité dans l'attribution des soutiens.

L'accompagnement social et la lutte contre le mal-être

Le mal-être agricole demeure un enjeu majeur, et la MSA s'engage pleinement dans l'accompagnement social. Nous avons lancé des dispositifs de répit administratif pour alléger la charge des exploitants agricoles, tout en soutenant des initiatives de prévention du mal-être. En parallèle, des sentinelles ont été mises en place pour détecter les situations de détresse, et une offre de **répit** est en cours de déploiement pour soutenir les exploitants dans leur quotidien.

La filière bio en crise : un soutien renforcé

Un mot particulier sur la filière bio, qui traverse une période difficile. La MSA se positionne en soutien auprès des acteurs de cette filière, en les accompagnant dans les moments de crise et en renforçant les mécanismes d'aide adaptés à leur réalité.

3. Le "dernier kilomètre" : accompagner les territoires ruraux

La MSA, acteur incontournable dans les territoires ruraux

Notre rôle ne se limite pas à la gestion des cotisations et des prestations. Nous sommes également présents à travers des initiatives locales et des partenariats, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire via les associations que nous avons créées avec nos partenaires. Par exemple, grâce à Présence Verte, nous soutenons le maintien à domicile des personnes âgées, et nous déployons des dispositifs de téléassistance pour garantir leur sécurité au quotidien.

Les contrats locaux de santé et la coordination des services

Dans le cadre des contrats locaux de santé, nous travaillons avec les acteurs locaux pour renforcer l'offre de soins et lutter contre la désertification médicale. Nous sommes également impliqués dans la coordination des France Services, pour faciliter l'accès aux services publics dans nos zones rurales.

4. Le rôle des administrateurs et leur engagement

La richesse et la diversité des élus

Nous avons la chance d'avoir des administrateurs passionnés et compétents, issus de secteurs variés, qui apportent des perspectives multiples sur les enjeux de la profession agricole et de la santé publique, sans distinctions entre les composantes des salariés/non salariés.

Les missions et les responsabilités des administrateurs

Les administrateurs de la MSA sont des acteurs clé dans l'élaboration des stratégies, qu'il s'agisse de voter le budget, de prendre des décisions importantes sur les actions sociales ou de soutenir des initiatives locales. La commission de recours amiable et le comité paritaire d'action sanitaire et sociale travaille, chacun dans leur champ respectif, avec sérieux pour accompagner nos adhérents et nos entreprises.

4.3 Un rôle de relais et de solidarité locale

Nos administrateurs jouent également un rôle de relais dans leur territoire, par exemple lorsqu'ils siègent dans les centres sociaux que nous soutenons financièrement ou lors de crises exceptionnelles comme celle lors de la tempête à Meures où par l'action du l'élu du

secteur, la MSA a pu être pro-active et a accompagné 4 exploitations touchées par cette intempérie. Les administrateurs sont au cœur de l'action, pour identifier les besoins spécifiques et garantir un soutien immédiat et adapté.

5. Les élections : un renouvellement des générations nécessaire

Avec un taux de 30 % lors des dernières élections, la MSA possède une bonne solide. Le renouvellement des administrateurs reste un défi à court et long terme avec de nouveaux profils liés au à l'augmentation de la pluri-activité et la féminisation. Il conviendra de répondre à leurs attentes.

L'enjeu du dernier kilomètre reste fort pour accompagner les territoires ruraux fragiles pour contribuer à leur attractivité et développer des innovations sociales. Les témoignages d'élus entendus ce matin reflètent parfaitement l'engagement et aussi le passage de témoin qui s'opère à chaque mandat.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président, remercie à nouveau tous les participants de leur présence et clôture l'Assemblée Générale.

Fait et délibéré à Colombey-Les-Deux-Églises, le 8 novembre 2024.

Le Président



Éric PETIT

Le Secrétaire de séance



Arnaud LANCHON-DUMONTIER



1



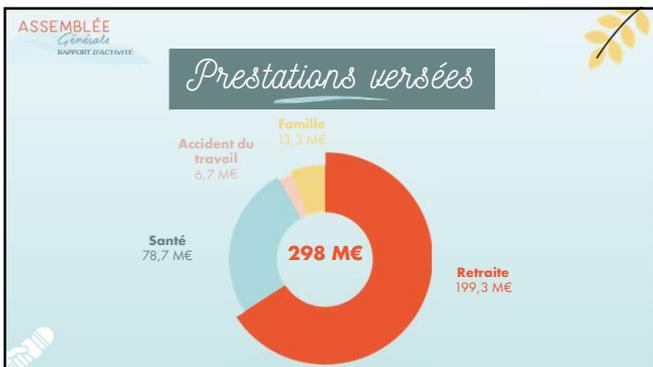
2



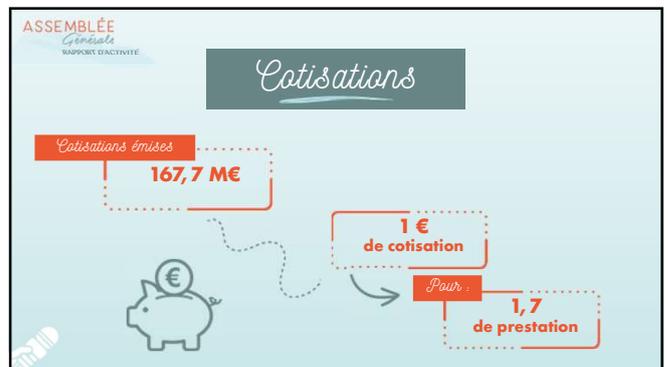
3



4



5



6

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Plénitude des droits

"Avec l'argent de ma retraite de réversion, je me suis inscrite à un club seniors et maintenant je me sens moins seule."



+ que des aides, un droit.

"La Prime d'activité m'aide à faire mon plein d'essence pour aller travailler."



+ que des aides, un droit.

7

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Prestations santé

Les prestations santé

- 79 M€
- 53 M€ de soins de ville
- 13 M€ pour les établissements
- 13 M€ d'indemnités journalières

+ 4,2 % prestations santé

8

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

La prévention et l'éducation à la santé

Les habitants santé

1602 invités ... 432 inscrits ... 118 personnes avec une consultation médicale

mon ESPACE SANTÉ



9

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le recours contre

Stéphane Hue, Médecin Conseil Chef de service

Prestations santé récupérées

5,6 M€

Sensibilisation de 329 collaborateurs des 6 MSA voisines

10

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Saurez-vous identifier un RCT ?

RCT ou pas ?

Une mère de famille perd le contrôle de son véhicule, son enfant est blessé ou tout autre passager.

RCT ou pas ?

Mon chien me mord à l'extérieur de mon domicile

RCT ou pas ?

Un élève pousse son camarade dans les escaliers.

11

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les contrats Locaux de Santé

ARCIS MAILLY RAMERUPT

JOINVILLE EN CHAMPAGNE

VENDEVRE-SOULAINES

PAYS D'OTHE

FORETS, LACS, TERRES EN CHAMPAGNE

SAINT DIZIER DER ET BLAISE

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

12

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Prestations famille

Les prestations famille

13,3 M€

+ 5% Prestations famille

13

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Soutenir les familles

David Marcoup, Directeur adjoint, protection sociale, ressources humaines et Aripa

- RSA, prime activité
- allocations petite enfance
- allocations logement
- allocations familiales
- allocations adultes handicapés

14

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Soutenir les familles

Déconjugalisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

15

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Arip

- 6 646 demandes d'allocation de soutien familial
- 2,5 M€ de pensions alimentaires recouvrées
- 2 474 situations d'intermédiation du versement des pensions alimentaires
- 29 500 € d'aides versées pour 37 victimes

16

ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Soutenir les familles

Bastien Ghirardo, Sous-Directeur, action sociale, relation de services et promotion des actions sur les territoires

Actions Sociales pour les familles

1 099 000 €

17

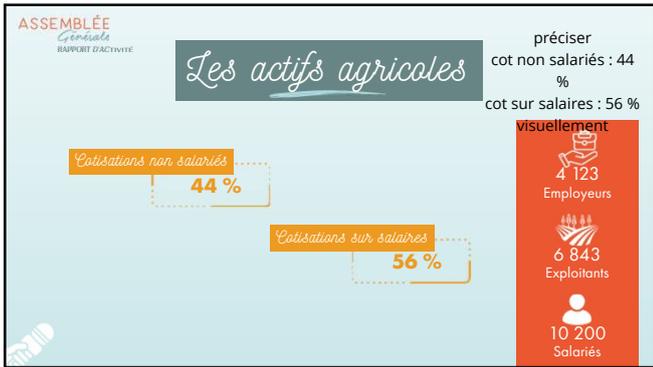
ASSEMBLÉE Générale RAPPORT D'ACTIVITÉ

Soutenir les familles

Enfance, famille, jeunesse

- PREMIERS JOURS (RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
- Grandir en milieu rural
- Charte des Familles sur la Com Com Meuse Rognon

18



19



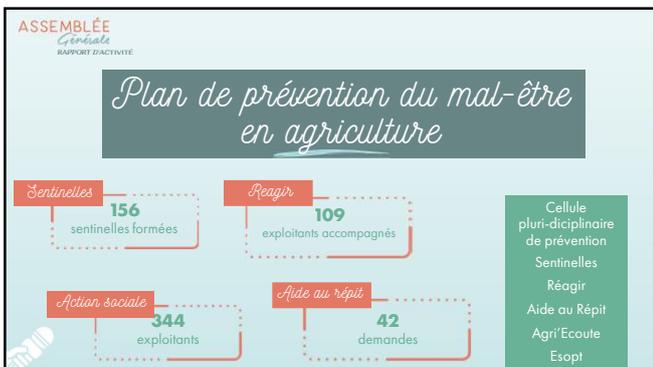
20



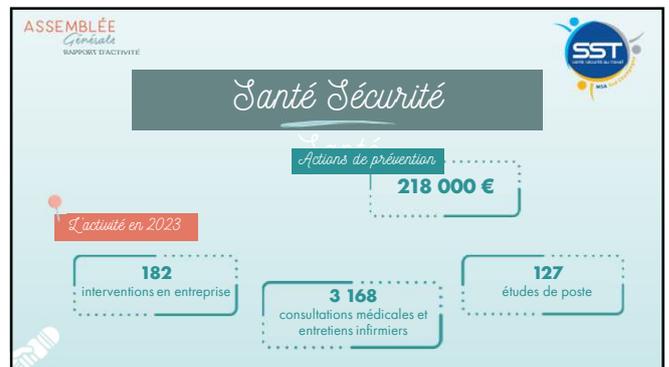
21



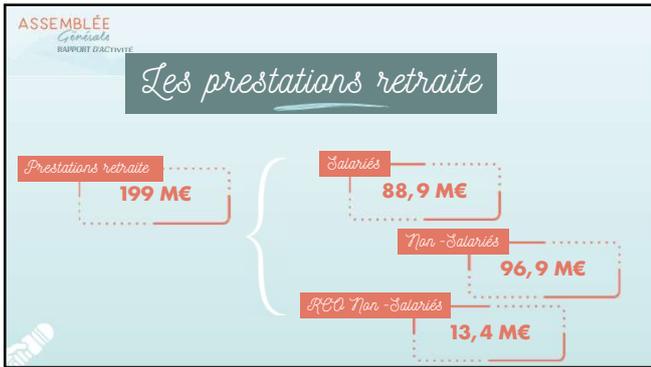
22



23



24



25



26



27



28



29



30

ASSEMBLÉE Générale
RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une gestion maîtrisée

- 104 022 € de montant détectés
- 42 000 € de préjudices évités
- 137 937 € de fraudes aux cotisations

5 978 contrôles qualité
Soit 23 par jour

9 104 avis médicaux rendus

4 546 dossiers contrôlés en vérification comptable
Soit 18 par jour

100 %
validation des comptes

31

MSA SUD CHAMPAGNE

ASSEMBLÉE Générale

32

Les résolutions

STEVE GHENO
Directeur comptable et financier

33